



## PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Octobre 2014

### FICHE n°

## L'EVOLUTION DE LA SECURITE ROUTIERE

*Service émetteur : bureau du cabinet et de la communication interministérielle*

*Coordonnées du service : 05. 63 .22 .82.10*

*Personne à contacter : Chantal GRESS*

Le bilan 2014 de l'insécurité routière dans le département pourrait sembler positif, avec un nombre d'accidents et de blessés en légère baisse par rapport à la même période de l'année dernière (163 blessés contre 188, 134 accidents contre 139) et un nombre de tués quasi identique (19 tués contre 20 en 2013).

Détaillé en fonction de la zone police ou gendarmerie, le bilan est le suivant :

↳ **Zone police** : 3676 infractions pour vitesse excessive ont été relevées lors de 606 contrôles radars. 2221 automobilistes ont subi un contrôle d'alcoolémie et 152 conducteurs ont été verbalisés (contre 124 en 2013). Les brigades des accidents ont traité 51 accidents, faisant 4 morts et 63 blessés dont 28 graves. Avec un nombre de tués en légère baisse (-1) par rapport à la même période de 2013, le bilan de la sécurité routière permet de constater comme en 2013 une diminution du nombre d'accidents corporels (-8), du nombre de blessés (-22) et du nombre de blessés graves (-5).

↳ **Zone Gendarmerie** : Sur le secteur de compétence gendarmerie du département de Tarn-et-Garonne, le bilan de l'accidentologie est de 83 accidents, 15 tués et 96 blessés (dont 67 blessés hospitalisés). L'évolution des chiffres est quasi identique par rapport à 2013 (83 accidents, 15 tués et 78 blessés en 2013).

Même légèrement meilleur qu'en 2013, ce bilan d'étape est tout de même éloigné de ce qu'il devrait être : en effet avec 130 tués par million d'habitants (en moyenne sur 5 ans), le département est en tête du bilan des indicateurs de tous les départements de métropole.

Ainsi, si les autres départements avaient des résultats similaires, le bilan national serait proche de 8 500 tués sur les routes soit un retour en arrière de 20 ans (bilan 1994)

Ces données sont en grande partie la conséquence des dérives observées en matière de comportement routier :

↳ **Vitesse** : une hausse sur les 12 derniers mois du nombre d'infractions à la vitesse constatées par les 34 radars automatiques dont seulement 2 dispositifs sont implantés en zone à 70 km/h . (67282 flashes pour 53973 en 2013)

↳ Ceinture de sécurité absente dans de nombreux cas d'accidents corporels et mortels alors qu'elle en aurait pourtant limité les conséquences (depuis 2011, 18 tués non ceinturés sur les 105 recensés)

↳ Alcool : 2,26 % des usagers locaux circulent sous alcoolémie (713 positifs sur 31552 dépistages en 2014) .

Outre les axes principaux, **la majorité des accidents ont lieu sur les axes secondaires** (14 % sur les chemins vicinaux). Les secteurs les plus impactés sont sur CAUSSADE (25 %), NEGREPELISSE (13 %), LAUZERTE (13 %), GRISOLLES et MONTECH respectivement 11 % et 10 %. Les jours plus particulièrement accidentogènes sont les vendredis (18 %) et dimanches (19 %), dans les créneaux horaires suivants : 14h00 et 20h00.

Les catégories de véhicules les plus impliqués sont les véhicules légers (58 %) suivies des motocyclettes (12.5 %) et des cyclomoteurs (6.6 %). **Les deux roues représentent au total (vélos inclus) 36 %.**

Les services de police et de gendarmerie luttent contre l'insécurité routière sur le plan répressif, mais aussi préventif : interventions en milieu scolaire, collège pour les problématiques des 2 roues, lycée pour les conduites addictives, permis piéton, opérations coordonnées (foires-expos...), journées sécurité intérieure.

Toutefois, **la vigilance et l'implication de tous les acteurs locaux** est une nécessité pour limiter ces dérives et faire diminuer de façon notable les chiffres de l'insécurité routière.